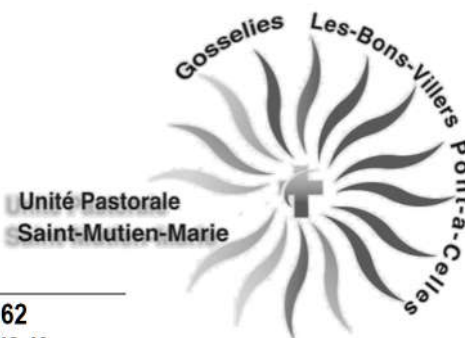


QUE TOUS SOIENT UN . . .

Samedi 15 et dimanche 16 février 2020.

Cet hebdomadaire est distribué gratuitement lors des célébrations dominicales. Il est aussi disponible en ligne et envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande.



PRÊTRE RESPONSABLE	Abbé Emery Kenda, ☎ 0468/ 45.04.41 ou 071/ 35.03.62
SECRETARIAT PAROISSIAL	Gosselies ☎ 071/35.03.62, Pont-à-Celles ☎ 071/ 84.48.40, Les-Bons-Villers : ☎ 071/ 84.50.61 (Charles Henrard - inscription au baptême des enfants), ☎ 0477/ 46.52.99 et 0498// 97.43.04 (Jean-Marie et Laurette Mathelart – inscription au mariage)

« Eh bien ! moi je vous dis... » (Mt 5, 20. 27. 33. 37)

Tiré de son contexte, voici un passage d'Évangile bien rébarbatif, qui ne donne pas vraiment envie de vivre en Chrétien. Pour quelqu'un qui vient nous délivrer d'une Loi trop contraignante, Jésus y va un peu fort dans ses exigences.

Des rabbins nous ont convaincus que sans la Loi et ses multiples interdits, il n'y a pas de liberté, puisqu'il n'y a plus de transgression possible. C'est donc librement, que chacun décide de s'arrêter avant ou après les limites fixées par la Loi... mais gare à celui qui brûle un feu rouge !

Pris au pied de la lettre, l'enseignement de Jésus ne lève aucun interdit, ne repousse aucune limite ; au contraire, il condamne les chemins qui y conduisent : la seule façon de ne pas braver un interdit, serait d'éviter tout ce qui en rapproche ; se diriger vers le feu rouge, ce serait déjà le franchir !

De tout temps, les prédicateurs ont été partagés entre deux attitudes : distinguer les fautes graves des fautes moins graves (on parlait de « péchés mortels » et de « péchés véniels »), ou condamner toute faute, même légère, car elle conduit (ou peut conduire) à la faute grave. Comme le disait Epiphane de Bénévent (5^{ème} - 6^{ème} siècle, évêque et auteur de 62 commentaires sur les Évangiles) : « Voilà pourquoi il faut que nous nous gardions des péchés moins graves, comme de dire des injures, d'avoir des pensées mauvaises et des regards concupiscent, et de prêter l'oreille à des propos coupables. Ainsi nous ne risquerons point d'en arriver à commettre des actes criminels. Celui qui tient les petits manquements pour négligeables, en

viendra à commettre des fautes graves. »

Faut-il pour autant vivre en ermite, ne parler à personne, de peur de dire « un mot de travers » ou de cautionner une parole coupable, ne regarder personne pour éviter toute tentation charnelle ? Certains en ont fait leur règle de vie et l'ont parfois recommandée aux autres. Est-ce pour autant l'idéal du « Chrétien moyen » ? Ce serait sans doute mal traduire les propos de Jésus, que de voir dans une telle attitude le seul moyen d'atteindre le Royaume.

N'oublions pas que Jésus nous invite à relire la Loi à la lumière du principal commandement : aimer Dieu et son prochain. Si on reprend les exemples cités par Jésus (dans la lecture brève comme dans le texte complet), on peut voir que derrière chaque interdit auquel ils se réfèrent se cache un manque d'amour.

Nul ne niera qu'entre la simple colère, l'insulte et le meurtre, il y a une gradation ; mais des événements récents, non loin de nous, montrent aussi que des insultes répétées peuvent être une forme de meurtre. Qu'elle soit verbale ou physique, la violence résulte toujours d'un manque d'amour ; ceux contre qui on l'exerce, on ne les aime pas, ou on les aime mal...

A chacun et chacune de voir, à la lumière des autres exemples, qui et comment il peut mieux aimer pour éviter ce qui le « conduirait au mal », c'est-à-dire faire du mal à son prochain...

Jean-Luc Detrez

La Conférence St Vincent de Paul des Bons-Villers va bientôt aménager dans de nouveaux locaux

Afin de pouvoir accueillir plus confortablement les bénéficiaires et les visiteurs, nous aurons besoin de six tables et une vingtaine de chaises. Si vous pouvez nous aider, merci de contacter les responsables par téléphone ou email : ☎ 0485 93 75 08, ✉ svp084@vincentdepaul.be,

NOUVELLES DE NOS CLOCHERS

Nous mettons tout en œuvre pour que cette rubrique soit la plus complète possible. Néanmoins, nous ne pouvons annoncer que ce qui est porté à la connaissance de l'équipe de rédaction. De plus, en vertu de la Loi sur la vie privée, nous n'annonçons pas les baptêmes et funérailles religieuses, lorsque l'intéressé ou sa famille ne le souhaite pas.

PROCHAINS BAPTEMES

- Gaël NONNON (Obaix, dimanche 16 février à 12h45)
- James et William MOLLE (Villers, samedi 29 février à 17h00)
- Valentin GILLIS (Buzet, samedi 7 mars à 16h00)

PROCHAINS MARIAGES

- 2^{ème} rencontre préparatoire des couples au mariage : 15 Place Albert 1^{er}, 6150 Anderlues, vendredi 6 mars à 18h45

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- Louis VICENZI, veuf de Germaine ALEXANDRE (Funérailles à Gosselies St-Joseph, lundi 3 février)
- Baron Serge Dumont de Chassart (Funérailles à Villers-Perwin, mercredi 5 février)
- Laurent ART, époux de Fabienne BAUDET (Funérailles à Mellet, jeudi 6 février)
- Nelly PREAT, veuve de Gaston Migeotte (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, vendredi 7 février)
- Paul GIUKICH, époux d'Alberte BESANÇON (Funérailles à Viesville, vendredi 7 février)
- Maëlle MONTANA (Funérailles à Pont-à-Celles, vendredi 7 février)
- Julie VAN DAELE, veuve de Robert BOTTE (Funérailles à Thiméon, samedi 8 février)
- Jean HEREMANS, veuf de Françoise LORIAUX (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, samedi 8 février)
- Claude BONNET (Funérailles à Gosselies St-Joseph, lundi 10 février à 13h00)
- Jean MARGALET, époux de Ginette CEULEMANS (Funérailles à Thiméon, mardi 11 février)
- Marie-Thérèse CALLENS (Funérailles à Gosselies St-Joseph, jeudi 13 février)
- Marie-Anne RUQUOY, épouse de Michel COLETTE (Funérailles à Gosselies St-Joseph, lundi 16 février à 10h30)

Demandes de messes à vos intentions particulières

Pour Les-Bons-Villers : s'adresser à Thérésina Helguers (☎ 071 85 1905) ou Léon Paternotte (☎ 071 84 6189)
Pour Gosselies et Pont-à-Celles : s'adresser au sacristain ou au secrétariat paroissial.

Les temps d'adoration récurrents dans notre Unité Pastorale

- du lundi au jeudi, de 17h15 à 17h45, à la chapelle Sainte-Thérèse (rue des Déportés, à Gosselies)
- Plus d'information sur le site Internet à l'adresse : <http://uprsmm.be/celeb/adoration.php>

Prier avec les plus petits...

Notre Unité Pastorale n'oublie pas les petits enfants, qui sont l'avenir de notre Eglise. Spécialement pour eux (et leurs parents), deux rencontres mensuelles (sauf périodes de vacances) sont organisées :

- pour les 0 à 4 ans : Prière-pyjama, à l'église de Wayaux, le 1^{er} lundi du mois, de 18h45 à 19h15
- pour les 5 à 6 ans : Eveil à la Foi, à l'église de Thiméon, le 3^{ème} lundi du mois, de 18h45 à 19h30

A VOS AGENDAS

Répétition de la chorale interparoissiale

à la cure de Luttre à 19h30, les mercredis 19 février, 4 et 18 mars

Le secrétariat de Luttre sera fermé le mercredi 26 février (Mercredi des Cendres)

Passeurs de la vie intérieure - La joie de L'Évangile et le service d'un monde meilleur

Parcours en 4 samedis (29 février, 7, 14, 28 mars 2020), de 9h00 à 16h00

Maison Harmignie, rue Léon Bernus 9, 6000 Charleroi

Plus d'informations sur [notre site \(rubrique « Annonces »\)](#)

24 heures pour le Seigneur

Du vendredi 20 mars 18h30 au samedi 21 mars 18h30, à la Basilique St-Christophe (Place Charles II, Charleroi)
Prière, Partage de la Parole, Réconciliation



Repas venu d'Afrique (spécialités camerounaises)

Au profit de l'ICAB (Institut Catholique de Bafoussam)

Le 21 mars 2020 à 18h30, salle du Prieuré à Pont-à-Celles

Inscriptions auprès de Rolande (☎ 071 /34.40.57, ✉ jeanmarc.rolande@gmail.com)

Plus d'informations sur [notre site \(rubrique « Annonces »\)](#)

Quel avenir pour l'église de Frasnes ?

Une délégation de la Fabrique d'église se tient à votre disposition après la messe. Elle a pour but de récolter vos avis, vous renseigner et répondre aux questions que vous pouvez vous poser concernant l'avenir de notre église.

La Commission Locale de Développement Rural et l'Administration Communale lancent un groupe de travail afin de concrétiser cet avenir (Première réunion le 4 mars à 19h30 à la Maison Communale). Pour vous inscrire à ce groupe de travail, envoyez un mail à Madame Deblaer : environnement@lesbonsvillers.be ou téléphonez-lui au 071/85.81.12

CELEBRATIONS ET INTENTIONS DE MESSE DANS L'UNITE PASTORALE

Toutes les célébrations annoncées sont **paroissiales, c-à-d ouvertes à tous, quel que soit le lieu ou le groupe porteur.**

Samedi 15 février – 6^{ème} dimanche ordinaire		
17h00	Viesville	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe festive avec les mariés de 2018 et 2019 (à l'occasion de la St-Valentin)
19h00	Wayaux	Messe
Dimanche 16 février – 6^{ème} dimanche ordinaire		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	Messe avec le KT1 - Des membres de la FE seront présents après la messe, pour récolter vos avis et répondre à vos questions sur l'avenir de l'église St-Nicolas
	Luttre	Messe avec le KT1
	Obaix	Messe avec le KT1 et le KT2
11h00	Gosselies St Joseph *	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
	Rosseignies	Messe
Lundi 17 février		
14h30	Gosselies (N D des Roses)	Messe avec les résidents du Home Notre Dame des Roses
18h45	Thiméon	Eveil à la Foi, pour les petits (5 à 6 ans) et leur parents
Mardi 18 février		
18h00	Gosselies (Ste Thérèse)	Messe précédée de l'adoration (de 17h15 à 17h45)
Mercredi 19 février		
9h30	Luttre (chapelle de la cure)	Messe
Jedi 20 février		
9h30	Pont-à-Celles	Messe
18h00	Gosselies (Chap. des sœurs)	Messe
Vendredi 21 février		
16h00	Gosselies (Clinique NDG)	Messe
19h30	Liberchies	Veillée d'entrée en Carême
Samedi 22 février – 7^{ème} dimanche ordinaire		
17h30	Buzet	Messe (Attention, changement d'horaire !)
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Gosselies St-Joseph	Messe
Dimanche 23 février – 7^{ème} dimanche ordinaire		
9h30	Mellet	Messe pour la famille Dehennaut
	Rêves	Messe pour le père Hick, le père Hilgers, le frère Landmann et les anciens Marianistes de Rêves décédés
	Thiméon	Messe
11h00	Gosselies St-Joseph *	Messe
	Pont-à-Celles	Messe avec le KT1
	Liberchies	Messe animée par les jeunes musiciens
Mardi 25 février		
10h30	Buzet	Messe avec le groupe de Prière « Amour et Charité »
18h00	Gosselies (Ste Thérèse)	Messe précédée de l'adoration (de 17h15 à 17h45)
Mercredi 26 février – Mercredi des Cendres		
9h30	Luttre	Messe avec imposition des cendres
19h00	Gosselies St-Joseph	Messe avec imposition des cendres
19h30	Villers-Perwin	Messe avec imposition des cendres
Jedi 27 février		
9h30	Pont-à-Celles	Messe
14h15	Mellet (Trois-Arbres)	Messe avec les résidents du home « Les Trois Arbres »
15h30	Frasnes (ND de Banneux)	Messe avec les résidents du home Notre Dame de Banneux.
18h00	Gosselies (Chap. des sœurs)	Messe
Vendredi 28 février		
15h00	Frasnes (Résidence Drion)	Messe avec les résidents de la Résidence Drion (anciennement « ma campagne »)
16h00	Gosselies (Clinique NDG)	Messe
Samedi 29 février – 1^{er} dimanche de carême		
17h00	Viesville	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Wayaux	Messe
Dimanche 1^{er} mars – 1^{er} dimanche de carême – Appel décisif des catéchumènes à Lobbes (St Ursmer)		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	Messe - Des membres de la FE seront présents après la messe, pour récolter vos avis et répondre à vos questions sur l'avenir de l'église St-Nicolas
	Luttre	Messe
	Obaix	Messe
11h00	Gosselies St Joseph *	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
	Rosseignies	Messe

(*) Dans l'attente d'une solution au problème de chauffage, les messes prévues à Gosselies St Jean-Baptiste sont célébrées à St-Joseph

Retrouvez les nouvelles de votre UP sur www.uprsmm.be et www.facebook.com/Doyenné-de-Gosselies-1605281809537461/

LECTURES DU JOUR (dimanche 16 février 2020, 6^{ème} dimanche du Temps Ordinaire)

PREMIÈRE LECTURE (SI 15, 15-20)

Si tu le veux, tu peux observer les commandements, il dépend de ton choix de rester fidèle.

Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main vers ce que tu préfères.

La vie et la mort sont proposées aux hommes, l'une ou l'autre leur est donnée selon leur choix.

Car la sagesse du Seigneur est grande, fort est son pouvoir, et il voit tout.

Ses regards sont tournés vers ceux qui le craignent, il connaît toutes les actions des hommes.

Il n'a commandé à personne d'être impie, il n'a donné à personne la permission de pécher.

PSAUME (PS 118 (119), 1-2, 4-5, 17-18, 33-34)

R/ Heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !

Heureux les hommes intègres dans leurs voies qui marchent suivant la loi du Seigneur !
Heureux ceux qui gardent ses exigences, ils le cherchent de tout cœur !

Toi, tu promulgues des préceptes à observer entièrement.

Puissent mes voies s'affermir à observer tes commandements !

Sois bon pour ton serviteur, et je vivrai, j'observerai ta parole.

Ouvre mes yeux, que je contemple les merveilles de ta loi.

Enseigne-moi, Seigneur, le chemin de tes ordres à les garder, j'aurai ma récompense.

Montre-moi comment garder ta loi, que je l'observe de tout cœur.

DEUXIÈME LECTURE (1 CO 2, 6-10)

Frères,

c'est bien de sagesse que nous parlons devant ceux qui sont adultes dans la foi, mais ce n'est pas la sagesse de ce monde, la sagesse de ceux qui dirigent ce monde et qui vont à leur destruction.

Au contraire, ce dont nous parlons, c'est de la sagesse du mystère de Dieu, sagesse tenue cachée, établie par lui dès avant les siècles, pour nous donner la gloire.

Aucun de ceux qui dirigent ce monde ne l'a connue, car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire.

Mais ce que nous proclamons, c'est, comme dit l'Écriture : ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas venu à l'esprit de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux dont il est aimé.

Et c'est à nous que Dieu, par l'Esprit, en a fait la

révélation. Car l'Esprit scrute le fond de toutes choses, même les profondeurs de Dieu.

ÉVANGILE (MT 5, 17-37) – LECTURE BRÈVE

Tu es béni, Père, Seigneur du ciel et de la terre, tu as révélé aux tout-petits les mystères du Royaume ! (Mt 11, 25)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples :

Je vous le dis : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux.

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne commettras pas de meurtre*, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement.

Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement.

Vous avez appris qu'il a été dit : *Tu ne commettras pas d'adultère*.

Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur.

Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur*.

Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout.,

Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

© AELF

Prières universelles

- Pour les prophètes et les apôtres d'aujourd'hui ; pour nos frères chrétiens persécutés à cause de leur foi. Que leurs paroles et leurs actes puissent montrer que le chemin proposé par le Christ conduit au vrai bonheur, ensemble prions le Seigneur.
- Pour les responsables de la justice, pour ceux qui exercent un pouvoir. Qu'ils soient dignes de la confiance qui leur est faite, qu'ils sachent dialoguer et respecter la dignité de chacun, ensemble prions le Seigneur.
- Pour les malades éprouvés dans leur dignité ; pour les couples en souffrance ; pour les personnes sans travail ; pour les immigrés ; pour les enfants maltraités ; qu'ils soient réconfortés et aidés, ensemble prions le Seigneur.
- Pour nos communautés chrétiennes, parfois divisées par des rivalités, par la jalousies ; qu'elles soient ouvertes au dialogue, au pardon et au service des plus démunis ; ensemble prions le Seigneur.